

Les conseils du mois - Octobre 2020

Communauté de brigades de gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN



« Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes ! »

Après cette période de confinement, soyez encore plus vigilants concernant vos biens et votre domicile. Il existe des gestes simples pour éviter d'attirer les cambrioleurs !

1

PROTÉGER LES ACCÈS

- Un système de fermeture fiable
- Fermez vos portes, fenêtres et volets (même pendant une courte absence)

2

SOYEZ VIGILANTS

- Assurer vous de l'identité d'une personne avant de la laisser entrer
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence et de matériels à l'extérieur

3

SOYEZ PRÉVOYANTS

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence
- « Faites vivre » votre logement pendant votre absence (sources lumineuses, aide d'un voisin de confiance)

✓ L'opération **tranquillité-vacances** : signalez votre absence (même hors vacances scolaires) auprès de la brigade d'ÉCOLE-VALENTIN, en remplissant le formulaire dédié directement à la brigade ou sur le site www.service-public.fr. Des patrouilles seront effectuées de jour comme de nuit pour protéger votre domicile.

✓ L'opération **tranquillité entreprises et commerces** : vous êtes commerçant ou chef d'entreprise ? La gendarmerie peut surveiller votre commerce et son périmètre. Signalez-vous auprès de notre brigade pour en bénéficier.



Je suis propriétaire ou éleveur de chevaux

Afin de prévenir le phénomène des mutilations des équidés sur la circonscription, la gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN invite les propriétaires de chevaux à **signaler tout comportement suspect à proximité des pâtures** en appelant le **17**. Un numéro vert a été mis en place par le ministère de l'agriculture pour toute information (**0 800 738 908**).



Participation citoyenne, c'est quoi ?

Encadré par la gendarmerie nationale, ce partenariat gratuit encourage les communes et la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire**, ainsi qu'à **informer les forces de l'ordre de tout fait particulier dans la lutte contre les cambriolages**. Vous souhaitez établir **un dispositif avec la gendarmerie** ? Ou devenir **citoyen référent** de votre commune ? Contactez la gendarmerie d'ÉCOLE-VALENTIN.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie en composant le 17